

---

# Assemblée environnementale Compte-rendu

**22 avril 2013- 19h15 - 21h15**  
**Amphithéâtre Eugène d'Eichtal**

---

Présents : 20  
Pour le bureau : 9  
Membres (hors bureau) : 10  
Observateurs : 1

La séance débute à 19h15. Elle est présidée par Vincent AUREZ,  
Président de Sciences Po Environnement

## ORDRE DU JOUR

Adoption du Compte-Rendu de l'Assemblée du 19/02/13 .....	1
Modification des statuts.....	2
Nomination de Gestionnaires.....	3
Projet de site électriquement vert .....	4
Trésorerie - Bilan de mi-mandat .....	4
Trésorerie - Ouverture de compte à la banque postale .....	4
Vie Etudiante - Renouvellement du budget de Partir Vert .....	5
Innovations - Système d'échange local .....	5

## ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DU 19/02/13

Les résolutions adoptées lors de la précédente Assemblée sont présentées, ainsi que le décompte des voix.

**Validez-vous le compte-rendu de l'Assemblée environnementale  
du 19/02/2013 ?**

Votants	OUI	NON	Abstention
19	13	0	6

**Le compte-rendu est adopté.**

## **MODIFICATION DES STATUTS**

L'article 8 des statuts, stipulant le mode d'élection des membres du Bureau, stipule que le Bureau est élu au cours du 1<sup>er</sup> semestre. Cette disposition est en décalage par rapport aux contraintes de la scolarité : si les responsables de l'association quittent le campus en fin d'année scolaire (départ en 3A, césure, double-diplôme etc.), l'association se trouve de facto sans équipe dirigeante pour l'organisation du recrutement et des élections au premier semestre suivant. Cette situation a été préjudiciable au fonctionnement de l'association, notamment à la rentrée de l'année 2012-2013. Il est par ailleurs noté que les autres associations permanentes de Sciences PO renouvellent leur Bureau dans le courant du mois de mai.

Il est également proposé de revoir le mode de scrutin, en unipersonnel plutôt que sur liste, afin que les nouveaux arrivants à Sciences PO (retours de césure, première année, etc.) qui auraient pu avoir des difficultés à constituer ou à intégrer une liste, puissent faire valoir leur droit à se présenter à l'élection.

Enfin, il est proposé que seuls les postes de Président, Trésorier, Vice-Président et Secrétaire Général soient présentés au vote de l'Assemblée, les autres responsables (responsables de départements, chefs de projets, etc.) étant désignés par les dirigeants, et ces choix étant soumis à validation de l'Assemblée.

Il est donc proposé une modification des paragraphes 2 et 3 des statuts, comme suit (les passages supprimés sont barrés ; les passages ajoutés sont signalés en rouge) :

*L'élection est réalisée lors d'un scrutin ~~de liste~~ **unipersonnel**, majoritaire à un tour **pour les postes de Président, Trésorier, Secrétaire et Vice-président**. Les membres n'étant disponibles qu'un semestre peuvent proposer un binôme avec un autre membre de l'association permettant de couvrir toute la durée de l'année universitaire. Dans pareil cas toutefois, les deux candidats ne sauraient prétendre à une dispense de projet collectif ou à toute gratification sous forme de crédits ECTS, comme c'est le cas pour les membres du bureau élus à l'année.*

*L'élection a lieu ~~le plus tôt possible au cours du 1er semestre~~ **à la fin du 2ème semestre**, et une partie peut être renouvelée ~~au début du 2ème semestre~~ **(en cas de départs en stage, à l'étranger, ou de défections majeures)**. Dans ce cas, l'utilisation du budget devra être partagée équitablement entre les deux équipes.*

Les autres paragraphes de l'article 8, ainsi que les autres articles des statuts, restent inchangés.

**Acceptez-vous la modification des statuts présentées, portant sur le mode de scrutin, les postes soumis à élection et la date des élections ?**

Votants	OUI	NON	Abstention
19	14	0	5

**La proposition a été adoptée. Il est convenu que les dispositions entreront en vigueur à partir de l'année 2014 (élection du Bureau pour 2014-2015). L'élection d'un nouveau Bureau pour l'année 2013-2014 restant nécessaire, des élections auront lieu en septembre 2013.**

## NOMINATION DE GESTIONNAIRES

Le départ du Président et du Secrétaire Général à l'étranger dès cet été pose le problème de la pérennité de l'activité, notamment pour le recrutement à la rentrée 2013 et l'organisation d'élections pour le Bureau 2013-2014 (la modification de l'article 8 dicte désormais des élections en fin de second semestre, mais cette disposition n'entre en vigueur qu'à partir de 2014 du fait de l'impossibilité d'organiser des élections trop tardivement à la fin du second semestre en 2013).

Afin d'assurer la continuité de l'action et la tenue d'élections en septembre 2013, il est proposé de nommer un Président par intérim et un Secrétaire Général par interim, chargés des affaires courantes, de l'organisation du recrutement et des élections à la prochaine rentrée. Les responsabilités juridiques étant toujours portées par les responsables élus. Les termes de « Président par interim » et de « Secrétaire Général » par Interim n'étant pas prévus par les statuts et n'ayant pas de valeur juridique, il est préféré le terme de « gestionnaires » qui ne présage pas des rôles ou des prérogatives de ceux qui assureront le maintien de l'activité de l'association.

Pour soutenir le Président et le Secrétaire Général dans la gestion des affaires quotidiennes de l'association en leur absence et jusqu'à la tenue d'élections en septembre, il est donc proposé de nommer deux gestionnaires.

### Gestionnaire 1

Votants	Yann Lesestre	Abstention
19	13	6

**Yann Lesestre est nommé gestionnaire de l'association jusqu'à la tenue d'élections en septembre 2013.**

### Gestionnaire 2

Votants	Marie Pourchot	Abstention
19	13	6

**Marie Pourchot est nommée gestionnaire de l'association jusqu'à la tenue d'élections en septembre 2013.**

## **PROJET DE SITE ELECTRIQUEMENT VERT**

Ce projet avait été validé lors d'une précédente Assemblée, mais a été retoqué par la Commission de la Vie Etudiante au motif que Sciences Po Environnement n'a pas le mandat pour prendre en charge l'électricité des sites institutionnels de Sciences PO. Nous proposons donc de revoir le projet, en ne prenant en compte que l'électricité consommée via le site internet de Sciences Po Environnement.

**Acceptez-vous la mesure consistant à faire calculer la quantité d'électricité consommée par chaque connexion sur les différents pages et à injecter la quantité correspondante d'électricité issue d'énergies renouvelables sur le réseau grâce à l'achat de « certificats d'origine contrôlée » via l'entreprise WattImpact, au prix de 113,62€ pour 12 mois ?**

Votants	OUI	NON	Abstention
19	14	0	5

**La proposition est adoptée.**

## **TRESORERIE – BILAN DE MI-MANDAT**

Le bilan est accessible sur le site internet [www.scpo-environnement.org](http://www.scpo-environnement.org) et disponible sur simple demande à [tresorier.aspe@gmail.com](mailto:tresorier.aspe@gmail.com).

## **TRESORERIE – OUVERTURE DE COMPTE A LA BANQUE POSTALE**

Le projet Cafés exige un guichet avec une proximité géographique et une amplitude horaire plus adaptées à nos besoins, ainsi que des facilités sur la gestion des liquidités et d'un fonds de caisse. Il est proposé de créer un compte spécifique pour l'activité de Cafés à la Banque Postale, le reste des activités de l'ASPE restant au Crédit Coopératif.

**Acceptez-vous l'ouverture d'un compte bancaire pour le projet Cafés à la Banque Postale ?**

Votants	OUI	NON	Abstention
19	15	0	4

**La proposition est adoptée.**

## **VIE ÉTUDIANTE – RENOUELEMENT DU BUDGET DE PARTIR VERT**

Le service Partir Vert propose chaque année aux étudiants d'adopter un mode de transport alternatif en leur versant le montant des émissions évitées. Pour l'année 2013-2014, l'objectif est de soutenir 150 étudiants pour un montant d'aide moyen de 50€, soit un total de 6000€.

**Acceptez-vous la reconduction de l'aide aux étudiants « Partir Vert », avec un budget dédié de 6000€ ?**

Votants	OUI	NON	Abstention
19	15	0	4

**La proposition est adoptée.**

## **INNOVATIONS – SYSTEME D'ÉCHANGE LOCAL**

Un nouveau projet, sous la forme d'un système d'échange local sur une plateforme virtuelle, sera mis en place à la rentrée prochaine. Les membres intéressés sont invités à se rapprocher de Corentin Costard, responsable du projet ([corentin.costard@sciences-po.org](mailto:corentin.costard@sciences-po.org)).

**En l'état, le projet n'est pas soumis au vote de l'Assemblée.**